L’OMT salue la récente décision du gouvernement britannique de réformer la taxe sur le transport de passagers aériens. Le système actuel, instauré en 2008, a fortement entravé le tourisme britannique tout en introduisant d’importantes distorsions de marché au détriment des destinations lointaines.

L’OMT plaidait depuis longtemps pour la révision du système en place selon lequel les redevances à verser par les voyageurs augmentent au fur et à mesure que s’accroît la distance entre Londres et la capitale du pays de destination. Cette taxe a considérablement renchéri les voyages au long cours au départ du Royaume-Uni, levé d’importantes barrières au développement du tourisme dans les destinations lointaines dont l’accès se fait principalement par voie aérienne et réduit la compétitivité touristique du Royaume-Uni dans les marchés émergents.

« Les taxes représentent certes un outil fiscal fondamental mais on observe avec inquiétude une prolifération des redevances sur les voyages et le tourisme qui provoquent des distorsions de marché et érigent des barrières commerciales, entravant une concurrence loyale entre les destinations » a affirmé le Secrétaire général de l’OMT, Taleb Rifai, avant d’ajouter : « L’OMT et ses partenaires tels que le WTTC, la IATA, l’OTC et la PATA, réclament depuis longtemps la révision de cette taxe sur le transport de passagers aériens. La mesure annoncée constitue donc une excellente nouvelle et nous sommes sûrs que l’économie britannique et celle des destinations ayant des liens étroits avec le Royaume-Uni bénéficieront de cette décision ».

L’annonce du Royaume-Uni sur la révision de cette taxe fait suite à des réformes comparables entreprises par des pays comme les Pays-Bas, l’Irlande, l’Allemagne et l’Australie. Cette dernière vient de geler sa redevance sur les mouvements des passagers.

Note aux rédactions :

OTC : Organisation du tourisme des Caraïbes

IATA : Association du transport aérien international

PATA : Association des voyages de la région Asie-Pacifique

WTTC : Conseil mondial du voyage et du tourisme

Contacts :

Responsable principal médias de l'OMT : **Marcelo Risi**

Tél. : +34 91 567 81 60

Programme de communications et de publications de l'OMT

Tél. : +34 91-567-8100 / Télécopie : +34 91-567-8218

Consultez la source sur Veille info tourisme: L'OMT salue la décision du gouvernement britannique de réviser la taxe sur le transport de passagers aériens